



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Vu l'annexe ORSEC « Dispositif d'alerte Gorges du Chassezac »

Date et heure : le 05 septembre 2024 à 11 heures 00

Destinataires : **Mairies, pour actions conformément à l'annexe ORSEC :**
Monsieur le maire de la commune de Pied-de-Borne
Monsieur le maire de la commune de Prévenchères

Services, pour suite à donner :

SDIS /CODIS

GENDARMERIE

Direction Départementale des Territoires

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (SDJES)

DREAL Occitanie

DREAL UT 48

EDF Groupe du Chassezac, professionnels du Chassezac, pour information

Activation du dispositif d'alerte « gorges du Chassezac »

Veuillez trouver ci-dessous le message d'EDF du 05/09/2024 à 10 heures 25 relatif à la fermeture des « Gorges du Chassezac » à compter de ce jour en raison des conditions météorologiques particulières.

« Ici centrale de Pied de Borne, au vu des conditions météorologiques annoncées pour les 48 à 72 heures à venir, l'état des débits entrants et les conditions d'exploitation du barrage du Raschas pouvant amener un **fort risque de déversement dans les gorges du Chassezac** . (mise en état de veille effective à venir).

Ce temps est calculé aux conditions de débit instantané connu au moment de ce message. »

La fermeture des gorges est donc demandée à compter du 05 septembre 2024.

Merci de prendre en compte cette modification.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de SIDPC

OLIVIER CHEVALLIER